

Compte rendu du conseil d'école
Ecole de Lagarde-Enval
Circonscription Tulle sud Dordogne
Année scolaire 2021/2022

Réunion du mardi 22 mars 2022

Sous la présidence de Mme Sallas Marion

Lieu du conseil : Salle du conseil municipal

Secrétaires de séance : Mme Guionie et Mme Laporte

Séance débutée à 18h05

Membres:

Enseignants: Mme Dessus Dominique, Mme Planche Elodie, Mme Laporte Marie-Pierre, Mme Douard Catherine et Mme Sallas Marion.

Mairie: M. Le Maire et Mme Baratte Fialip Martine

Parents d'élèves élus : Mme Albert, M. Brigoulet, Mme Guionie

Excusés : IEN : Monsieur Eric Sauvezie

DDEN: Mme Vidal Dominique

Parents d'élèves élus : Mme Millot

L'ordre du jour sera le suivant :

- Point sur les effectifs de l'année 2021 / 2022
- Présentation du nouveau projet d'école
 - Bilan de la coopérative scolaire
 - Point étape sur les projets de l'école
- Remerciements et demandes auprès de la mairie
 - Questions et remarques diverses

1. Points sur les effectifs de l'année scolaire 2021/2022

Depuis la rentrée des vacances de Noël un nouvel élève a été inscrit en MS.
Les effectifs sont donc les suivants :

	tps	ps	ms	gs	cp	ce1	ce2	cm1	cm2
Mme Laporte Marie-Pierre		15	10						
Total		25							
Mme Planche Elodie				8	8				
Total				16					
Mme Dessus Dominique						9	12		
Total						21			
Mme Dumond Marine								7	8
Mme Sallas Marion									
Total								15	
Total école									77

Les parents qui souhaiteraient inscrire leurs enfants pour la rentrée de septembre 2022 peuvent dès maintenant prendre contact avec la directrice.

Pour l'instant, 7 PS seraient susceptibles d'arriver en septembre dont 3 d'Albussac.

2. Présentation du nouveau projet d'école

Cette année, un nouveau projet d'école a été réalisé durant la période 1 (septembre/octobre). Valable pour les années 2021/2024, il a été validé par l'inspection académique en janvier.

Il est composé d'un grand axe intitulé : Accompagner l'élève dans son parcours de réussite.

Cet axe se décompose en 2 actions :

- une en français qui s'oriente autour de « la phrase du jour » qui permet en classe de maternelle de favoriser l'acquisition du lexique, puis en C2 l'entrée dans l'écrit ; pour en C3 développer des automatismes dans l'application des règles orthographiques et grammaticales.
- une en mathématiques qui s'oriente vers la résolution de problèmes pour développer une logique de résolution.

Ensuite, un second axe est tourné vers le « Construire ensemble ». Cet axe est articulé entre plusieurs actions valorisant les compétences numériques, le parcours sport et santé, le parcours d'éducation artistique et culturelle et le parcours citoyen.

Le projet d'école est voté :

Votes pour	9
Votes contre	0
Votes nuls	0

3. Coopérative scolaire

Actuellement, le fonds s'élève à environ 4 500 euros. Des achats de petits matériels sont effectués ainsi que la prise en charge de certaines sorties (course longue pour les CM, sortie JMF pour les GS/CP et CE).

4. Points étape sur les projets de l'école

- TPS/PS/MS (Mme Laporte Marie-Pierre)

Malheureusement, deux sorties étaient prévues (sortie gymnastique avec l'USEP et sortie théâtre) mais n'ont pu être réalisées au vu du contexte sanitaire. Pour l'instant, aucune n'a été reprogrammée.

- GS/CP (Mme Planche Elodie) ;

Les élèves ont bénéficié de 5 séances sur 10 séances de piscine les mardis après-midi qui se sont terminées le 22 mars.

Les élèves se rendront le 4 avril (après-midi) au stade du Chambon pour une rencontre « jeux traditionnels ». Une rencontre athlétisme sera à programmer mi-mai.

- CE1/CE2 (Mme Dessus Dominique) ;

Les élèves ont bénéficié de 5 séances sur 10 séances de piscine les mardis après-midi qui se sont terminées le 22 mars.

Les élèves se rendront le 4 avril (après-midi) au stade du Chambon pour une rencontre « jeux traditionnels ».

Une rencontre athlétisme sera à programmer mi-mai.

- CM1/CM2 (Mme Sallas Marion / Mme Douard Catherine)

Les élèves ont bénéficié de 5 séances sur 10 séances de piscine les mardis après-midi qui se sont terminées le 22 mars.

Une rencontre basket est programmée le 30 mai (matin) à Laguenne.

Une rencontre athlétisme est à programmer au mois de juin (les quinze 1^{er} jours).

5. Demandes auprès de la Mairie.

Demandes :

Changement du grillage de la cour maternelle.

Signalisation de l'école élémentaire.

6. Remarques et questions diverses.

Remarques :

- Les parents indiquent qu'il est de plus en plus fréquent que les élèves de l'élémentaire sortent avec du retard que ce soit à 12h30 ou à 16h30, chaque famille a ses contraintes horaires que cela soit professionnel ou même lié aux activités extrascolaires, de plus cela fait prendre du retard à la tournée du bus scolaire, est-il possible de faire attention à l'heure de sortie?

Les enseignantes tiennent à s'excuser pour ces retards et tâcheront de faire attention à l'heure de sortie. Il est aussi précisé que l'horaire 16h30 correspond à la fin de la classe et non à la sortie au portail.

- L'eau de la piscine n'est pas très chaude et le temps passé dans l'eau est court.

La directrice répond qu'elle n'est pas responsable de la température de l'eau des bassins. En ce qui concerne le temps passé dans l'eau il est de 45 minutes. L'accès aux bassins se fait à 14h45 et la sortie à 15h30. Mis à part lors de la première séance, ce temps a toujours été respecté.

- Certains parents font la remarque qu'il est difficile de se garer à 16h15 pour la sortie des classes car des associations ou autres utilisent le parking de l'école.

La municipalité répond que le parking est communal et n'est pas seulement destiné à l'école.

- Le nettoyage des tables du réfectoire se ferait pendant le temps de présence des enfants à table. Les produits détergents pourraient être nocifs pour les enfants.

M. Le Maire affirme que le nettoyage se fait lorsque les enfants ne sont plus à la cantine. Par contre, le personnel débarrasse les assiettes et couverts avant que les enfants sortent.

- Des élèves sont sanctionnés suite à des bavardages à la cantine. Pour les parents, ce n'est pas concevable que toute une table soit sanctionnée pour deux ou trois élèves fautifs.

Un système de « totem » a été mis en place. Les règles sont les mêmes pour toute la table. En cas de bavardages incessants, le totem passe dans la couleur orange puis rouge. Les sanctions sont données à tous uniquement quand la couleur rouge est atteinte.

- Des parents trouvent certains jours les repas de la cantine un peu trop légers (surtout si l'enfant n'aime pas une des parties du menu), des enfants rentrent chez eux et disent avoir faim. Ils ne seraient aussi pas servis à boire correctement.

Certains enfants sont plus longs que d'autres à manger mais disposent d'au moins 45 minutes pour déjeuner. Le personnel sert les enfants en fonction de la quantité demandée. Il y a toujours un deuxième service (Rab) proposé. Quant au service de l'eau, les enfants ont un pichet par table à volonté.

- Les mots concernant les sorties scolaires ne sont pas assez fréquents?

La directrice fait passer en temps et en heure les mots pour les sorties.

Questions diverses :

- Les récréations vont-elles de nouveau pouvoir se faire normalement, sachant qu'en cas d'absence d'un enseignant, les élèves sont brassés dans les autres classes?

Le protocole sanitaire est passé au niveau 1 depuis le 14/03/2022. Cependant il est précisé :

S'agissant de la limitation du brassage, il est recommandé, dans un premier temps et dans la mesure du possible, de limiter les brassages trop importants entre groupe-classe et niveaux notamment pendant les temps de récréation et de restauration.

Sachant que la semaine dernière il y avait encore des cas dans l'école, la directrice a donc pris la décision, pour le moment, de ne pas brasser les élèves pendant les récréations. Cette mesure pourra évoluer selon l'épidémie.

De plus, en cas de cas confirmé dans les classes, le protocole mis en place avec un autotest à J2 est toujours d'actualité. Le non brassage des élèves évite aussi un contact-tracing plus important qui viserait le cas échéant à concerner plus d'élèves qu'une seule classe à l'heure actuelle.

A cette réponse, les parents affirment que cette décision est bien regrettable et ridicule. Ils considèrent que depuis 2 ans leurs enfants sont cloisonnés dans les cours comme en « prison ». Ils espèrent vraiment un changement de décision afin que les enfants soient de nouveau réunis.

- Est-il prévu des sorties scolaires de fin d'année?

Pour le moment il n'y a pas de programmation car les conditions de sorties de fin d'année ne sont pas encore connues. Par contre, dès que le climat sera plus propice, bien entendu une sortie de fin d'année pour chaque classe sera réalisée.

- Une fête de fin d'année sera-t-elle organisée?

Oui. Des échanges ont lieu actuellement entre l'APE et la directrice pour organiser ce moment.

- Est-il possible d'avoir les menus de la cantine sur le blog mais également sur le tableau d'affichage, bien souvent ce n'est pas mis à jour?

Les menus de la cantine sont mis sur le blog ainsi qu'à l'affichage en début de chaque période lorsque la directrice les a en sa possession. Pour cette période, ils n'ont été donnés que le 14 mars.

Les parents d'élèves se chargeront aussi de les mettre en ligne sur le Facebook de l'APE.

- Où en sont les travaux de l'ancienne garderie (problème de radon) ?

Il faut installer une ventilation sans être sûr de l'efficacité du système. Les tests ne peuvent s'effectuer que pendant la période hivernale donc pas avant Noël prochain. La garderie ne sera donc pas utilisable jusqu'à cette période.

- Les enfants vont-ils rester séparés à la garderie sachant que dans d'autres communes ils peuvent se mélanger de nouveau?

M. le Maire a la même position que la directrice. Pour l'instant il n'y aura pas de changement ni à la cantine ni pendant les récréations et garderie. Il faut continuer à prendre en compte les consignes sanitaires.

- Où en est le recrutement pour le remplacement de Brigitte et Christine?

Brigitte est à la retraite depuis les vacances de Noël. Christine a pris sa retraite fin février mais a été en arrêt maladie pendant la période de janvier à février.

A l'heure actuelle, 3 Astems (Morgane Barry, Sabine Dias et Céline Lemercier) occupent le même emploi du temps établi depuis la rentrée de septembre.

La municipalité indique aussi que Stan (cuisinier) sera en indisponibilité à partir du 1^{er} mai et qu'il va donc falloir revoir l'organisation de la cantine.

- Serait-il possible de construire un garage à vélo pour les enfants qui désirent venir à vélo à l'école?

Cette question n'ayant pas été posée avant le conseil d'école, la municipalité ne peut pas apporter de réponse mais se renseigne.

Séance levée à 19h00.